



PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 JUIN 2019

<u>Date de la convocation:</u>		11 Juin 2019
<u>Date d'affichage:</u>		11 Juin 2019
<u>Nombre de membres:</u>	En exercice:	8
	Présents:	7
	Votants:	7

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Juin à vingt heures, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alain MELIN, Président.

Étaient présents:

Mr. MELIN Alain, Président
Mme HOLLINGER Jacqueline
Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mme POLLET Doriane
Mr MAUGAN Gilbert
Mr PRUVOT Patrice
Mr OUVRARD Thierry

Étaient absents :

Mr RINCHEVAL Alain

Secrétaire:

M. PRUVOT Patrice a été élu secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 12 Mars 2019

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

Délibération n° 2019- 008

Avenir Accueil de Loisirs du mercredi

Monsieur le Président expose le bilan sur l'exercice effectué sur l'Accueil de Loisirs du mercredi sur les mois de Mars, Avril et Mai 2019 qui représente 9 mercredis ainsi que les prévisions attendues sur 2019/2020.

BILAN ALSH **MARS – AVRIL – MAI**

Moyenne Fréquentation :

	MARS	10
	AVRIL	14
	MAI	9

RECETTE	DEPENSE
<ul style="list-style-type: none">Parents : 1499 €Repas : 395 €	<ul style="list-style-type: none">Repas : 320 €Personnel : 26h x 9 mercredis x 23€ de l'heure = 5382 €
1894 €	5682 €

⇒ Différence de 3788 €



PREVISIONS 2019/2020

(36 mercredis)

<u>INSCRIPTION :</u>	Annuelle	16
	Occasionnelle	15

RECETTE	DEPENSE
<ul style="list-style-type: none">• <u>Parents :</u><ul style="list-style-type: none">- Annuel : $16 \times 15\text{€} \times 36 = 8640 \text{€}$- Occasionnel : $4 \times 20\text{€} \times 36 = 2880\text{€}$• <u>Repas :</u> $20 \times 3.95\text{€} \times 36 = 2844 \text{€}$• <u>CAF :</u> $0.54 \text{ cts €} \times 8\text{h} \times 20 \text{ enfants} \times 36 = 3110\text{€}$	<ul style="list-style-type: none">• <u>Personnel :</u> $26\text{h} \times 36 \text{ mercredis} \times 23\text{€ de l'heure} = 21528 \text{€}$
17474€	21528 €

⇒ Différence de 4054€

Il est proposé de maintenir l'accueil de Loisirs pour l'année 2019/2020 aux conditions suivantes :

Il y a deux types de tarification selon l'inscription de l'enfant :

- **INSCRIPTION PREALABLE AU MOIS**

Suivant le revenu familial :

- 0 € à 20 000€ = **13 €/ mercredi**
- 20 001 € à 30 000 € = **14 €/ mercredi**
- 30 001 € à 45 000 € = **15 €/ mercredi**
- + 45 001 € = **16 €/ mercredi**

+ Repas obligatoire (3.95€)

- **INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE**

- Tarif unique de **20€**

+ Repas obligatoire (3.95€)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés

Décide l'Ouverture de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement le mercredi pour l'année scolaire 2019/2020.



Délibération n° 2019- 009

**Demande de prêt
Pour le projet de Rénovation/Extension de l'école Alain Fournier**

Pour le projet de Rénovation/ Extension de l'école Alain Fournier, il est nécessaire de prendre deux prêts :

- Un prêt sur le long terme pour financer les travaux à hauteur de 610 000€
- Un prêt sur le court terme de deux ans pour compenser la TVA qui sera remboursé à partir du fond de compensation de la TVA à hauteur de 330 000 €.

Monsieur le président présente le bilan de consultations des banques. Il est proposé de prendre les prêts proposés par la Caisse d'Epargne, dont les conditions sont les suivantes :

Montant	Durée	Taux	Frais dossier	Échéance /Trim	Échéance /an	Intérêts total
610 000 €	19	1,08%	610 €	-8 889 €	-35 555 €	-65 545 €
610 000 €	24	1,34%	610 €	-7 441 €	-29 765 €	-104 349 €
610 000 €	29	1,61%	610 €	-6 592 €	-26 367 €	-154 651 €
330 000 €	2	0,30%	330 €			1 980 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, des membres présents ou représentés

Décide de choisir la Caisse d'Epargne pour le prêt à long terme de 610 000€ pour une durée de 24 ans au taux fixe de 1.34% ainsi que pour le prêt relais de 330 000€ sur une durée de 2 ans au taux fixe de 0.30%.

Autorise le Président a signé tous les documents administratifs.

Points divers :

- Accompagnateur du bus scolaire
- Effectif scolaire de l'année 2019/2020
- Point sur l'avancée des travaux sur le projet de Rénovation/Extension de l'école Alain Fournier.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 22h30.

Le Président,
Alain MELIN



APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MELIN Alain	Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mr RINCHEVAL Alain
Mr MAUGAN Gilbert	Mme POLLET Doriane
Mr PRUVOT Patrice	Mr OUVRARD Thierry